

COMMUNE DE

TORSAC AR Prefecture

16410 TORSAC 20231106-D2023223-DE  
Reçu le 04/12/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

délibération :  
D\_2023\_22\_3

L' an deux mille vingt trois, le lundi 06 novembre à 19 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil à la Mairie de TORSAC, sous la présidence de BREARD Catherine, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 14

Date de convocation du : 31 Octobre 2023

Présents : 13

**Présents** : BREARD Catherine, BENETEAU Laurent, BOUCQ Bernard, BRISSEAUD Philippe, SAUMON Didier, VARAS-DIARRA Catherine, BLANC Wilfried, TARDY Marie-Line, GUISET Jimmy, GREGOIRE Hervé, ADAM Olivier, SURGET Chantal, LARPE Pascal

Votants : 14

**Pouvoirs :**

LABUSSIÈRE Patricia a donné pouvoir à BREARD Catherine

**Objet : Virement de crédits  
au BP 2023**

**Absent(s)** : LABUSSIÈRE Patricia

**Secrétaire de Séance** : Laurent BENETEAU

Pour la réalisation des travaux de voirie de cette année, il avait été inscrit au budget primitif 2023, la somme de 70 000 euros au compte 2315 /100.

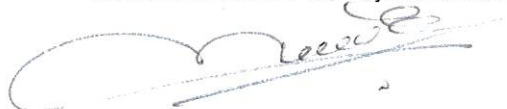
Dans la mesure où ces crédits sont insuffisants, il convient d'y affecter des crédits supplémentaires.

**Après en avoir délibéré**, le conseil municipal, par 13 voix pour et 1 abstention, décide de virer les crédits suivants au BP 2023 :

- Du compte 2188 / ONA ..... \_ 20 000 €

- Au compte 2315 / 100 ..... + 20 000 €

P/ Le Maire empêché,  
Laurent BENETEAU, Adjoint au maire



Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 1

Emis le 06/11/2023, transmis en préfecture et rendu  
exécutoire le - 4 DEC. 2023  
Affiché le.....